

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	40 fr.	Un an.....	42 fr.
Six mois.....	6 »	Six mois.....	7 »
Trois mois....	4 »	Trois mois....	5 »

PAYABLES D'AVANCE

RÉDACTEUR EN CHEF : EM. LACROIX

Rédaction et Administration : Boîte aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'ADRESSE DU JOURNAL

La *Petite Tunisie* ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

La *PETITE TUNISIE* est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 16 Août 1894

Une Municipalité imprévoyante

Bien que cela nous ennuie de prendre à partie notre municipalité, nous n'en devons pas moins faire notre devoir, tout notre devoir, attendu que les observations que nous avons à présenter s'adressent, croyons-nous, peut-être plus à la commission d'hygiène qu'à la municipalité proprement dite ; nous ne le sayons au juste.

Il ne fait doute, malheureusement, pour personne que l'état sanitaire de notre ville laisse plus qu'à désirer depuis le commencement des chaleurs.

Nombreux en Tunis sont les cas de fièvre typhoïde et de variole. C'est par milliers qu'on les compte.

Partout, de Bab-Alleoua à Bab-el-Khadra, aussi bien que de la gare française à la Kasbah, partout, disons-nous, il y a des malades et pourtant, nous avons une température exceptionnelle. Jamais, de mémoire de Tunisiens, celle-ci n'a été aussi fraîche. Cela tient probablement aux arrosements que fait faire, de tous côtés, notre service forestier!!!

Quoiqu'il en soit, une véritable épidémie règne en notre ville et il nous appartient d'en rechercher les causes, puisque ni municipalité ni conseil d'hygiène, qui ont, peut-être, d'autres chats à fouetter, ne s'en préoccupent.

Nous avons cru les trouver dans la réfection des égouts qui se fait actuellement dans certains vieux quartiers.

Il va sans dire que le remuement de cette terre pourrie, en cette saison, n'est pas précisément fait pour assainir la ville et partant donner la santé.

Il s'en dégage des miasmes qui culbutent les sages les plus robustes et les mieux trempés.

C'est ainsi que dans certaine rue, pendant la réfection d'un égout, nous avons vu le mari d'abord, la femme ensuite, attraper la fièvre typhoïde.

Un docteur de nos amis, de passage, ces jours derniers, dans notre ville, consulté par nous à ce sujet, nous a confessé qu'il avait été très étonné de voir tous ces travaux s'accomplir en cette saison.

C'est de l'aberration, nous a-t-il dit, il y a là un véritable danger pour la santé publique et je ne m'explique pas qu'on les laisse exécuter par ces temps de grosses chaleurs!

C'est net, c'est catégorique.

L'épidémie de variole et de fièvre typhoïde qui sévit sur notre ville provient donc de ces travaux qui s'accomplissent au nez et à la barbe de notre municipalité et de notre conseil d'hygiène, — un conseil, entre parenthèse, invisible.

Nous avons cru devoir appeler l'attention de qui de droit à ce sujet.

Nous espérons qu'on voudra bien tenir compte de nos observations en arrêtant immédiatement des travaux qui peuvent être, c'est vrai, une source de profits pour nos disciples d'Esculape et nos potards, mais qui empoisonnent l'air et sèment la maladie et le deuil chez nombre de nos concitoyens.

Fasse que notre voix soit entendue par

M. Riffault, délégué à la Résidence générale, et que nous n'ayons pas prêché dans le désert.

Dans ce cas, nous saurions bien alors à qui incomberaient les responsabilités si l'état sanitaire venait malheureusement à empirer.

Il paraîtrait que la Chambre d'Agriculture aurait reçu de la Résidence une lettre, à propos de certains passages de son rapport contre la direction de l'Agriculture, la priant de vouloir bien rester, à l'avenir, dans la limite stricte de ses attributions.

Cette lettre n'aurait pas eu le don de plaire à certains membres de la Chambre ; nous le comprenons sans peine.

En tous cas, nous approuvons entièrement le rapport de M. Terras contre l'inutile direction de l'Agriculture et le non moins inutile *Bourde*.

On nous avait, depuis longtemps déjà, prévenu de certaines fausses déclarations de naissance, notamment faites à la municipalité de notre ville, mais nous avons hésité à en parler, eu égard à la gravité des faits.

Un journal local ayant annoncé qu'une instruction a été ouverte par le parquet au sujet de ces faux, il serait à désirer, s'il y a des coupables, que tous soient compris dans les poursuites qui ne peuvent manquer d'avoir lieu.

En se donnant très peu de peine, le parquet découvrirait facilement que MM. X..., Y..., Z... et d'autres, ont des enfants légitimes, alors qu'ils avaient oublié de passer par la municipalité ou le consulat, lorsqu'ils prirent femme.

Beati pauperes.....

Il y a quelque temps, deux mois environ, un négociant de notre ville a écrit à notre somnolente Chambre de Commerce pour demander que l'Office postal tunisien — saluez cette conception admirable de M. Massicault — procurât aux commerçants et particuliers toutes facilités pour vérifier utilement le contenu des colis postaux à leur arrivée, surtout lorsqu'un examen sommaire de ces colis révèle la disparition ou le bris d'une partie des marchandises qu'ils renfermaient. Pour ce faire, il suffirait de peser les colis au moment de leur remise au destinataire. Si le poids différait de celui reconnu au départ, il serait procédé à une vérification contradictoire avec l'agent de l'Office postal spécialement chargé du service des colis.

M. Belh, le négociant en question, estime que, quel que soit le mode de vérification qui sera choisi par le directeur de l'Office postal, il importe que les intéressés soient mis à même d'obtenir réparation du dommage qui leur est causé par les soustractions ou le bris dont ces colis sont, depuis longtemps l'objet.

La Chambre ayant décidé de transmettre la lettre de M. Belh à M. le Résident général, en a reçu la réponse suivante :

Tunis, le 11 juillet 1894

A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce,

Tunis

Monsieur le Président,

A la date du 20 juin dernier, vous avez bien voulu me transmettre une réclamation de M.

Belh, négociant à Tunis, relative aux soustractions constatées à l'arrivée des colis-postaux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à votre désir, j'ai soumis cette réclamation à M. le directeur de l'Office postal, qui m'a adressé à ce sujet la note dont vous trouverez ci-joint une copie.

Recevez, etc.

(Signé) : Ch. Rouvier

Note du directeur des Postes et Télégraphes

Le service se borne à vérifier, au départ, si les colis-postaux qui lui sont confiés ne dépassent pas la limite réglementaire, c'est-à-dire 3 ou 5 kilos. Aucune autre vérification n'en doit être faite.

Le poids exact n'est officiellement constaté que pour les colis « avec valeur déclarée ».

Mais cette catégorie d'envois n'est pas admise entre la France, d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, la Compagnie Générale Transatlantique s'étant refusée à en effectuer le transport ; elle est acceptée pour échanges à l'intérieur de la Tunisie.

Quant au cas particulier de M. Belh, je n'ai jamais reçu de réclamation de sa part.

Le directeur de l'Office

(Signé) : Cheylus

Il se peut que M. le directeur des Postes et Télégraphes n'ait jamais reçu de réclamation de la part de M. Belh, mais il en a reçu d'autres commerçants de notre ville dont nous saurions lui citer les noms s'il le désirait.

Franchement il sied mal à un fonctionnaire de l'importance de M. Cheylus de jouer sur les noms pour une responsabilité que son service encourt, puisqu'il ne se passe pas de jour que des colis postaux ne soient remis soit avec des manquants soit contenant et contenu brisés.

M. Cheylus peut-il le nier ? Assurément non, car, à un moment donné, les colonnes de la *Petite Tunisie* ne suffisaient plus pour exhaler les plaintes du public à ce sujet.

On nous demande comment un fonctionnaire qui gagne de six à sept mille francs par an peut faire construire un immeuble valant près de cent mille francs ?

M. Lisbonis, secrétaire en chef de notre municipalité a résolu ce problème fort difficile. Le consulter pour l'imiter.

Il faut croire que M. Chidiac a de rudes « atouts » dans son jeu, car, accusé déjà depuis plus d'un an des pires gredineries, par un journal indigène local, il n'en conserve pas moins le lucratif emploi qu'il occupe à la direction des Finances.

Cette persistance à maintenir ce fonctionnaire, sans ordonner des poursuites judiciaires contre le journal accusateur de M. Chidiac, produit le plus mauvais effet, non seulement aux yeux des indigènes, mais encore à ceux des étrangers et aux nôtres.

Allons, M. Ducrocquet, la lumière ne peut rester plus longtemps sous le boisseau, vous devez tirer cette affaire au clair, maintenant qu'il en est temps encore.

COMME A FONTENOY

On avait bien raison de dire que les discours francophiles de M. Bonghi n'auraient pas la portée que leur donnaient certains de nos confrères, trop enclins à trouver chez autrui les sentiments qu'ils éprouvent. Non seulement les déclarations du député italien n'ont point

trouvé d'écho au delà des Alpes, mais elles ont, au contraire, soulevé la colère des journaux gouvernementaux, lesquels n'épargnent à M. Bonghi ni les plaisanteries ni les quolibets.

Le zèle du député de Milan, a déclaré l'Italia, a été maladroit et intempestif et son bruyant voyage à Paris ne peut que nuire à la cause qu'il prétend servir.

Pour les journaux dévoués à Humbert et à Crispi, c'est trop de dire que la France et l'Italie n'ont aucun sérieux motif de haine.

C'est trop d'affirmer qu'il est possible à ces deux nations, dont l'une a versé son sang pour l'indépendance de l'autre, de vivre côte à côte, sans rancune, sans jalousie, et de poursuivre en commun une œuvre de progrès et de civilisation. C'est trop de croire que certaines affinités de race, une quasi communauté d'origine, impliquent pour la France et l'Italie une identité de vues, une marche parallèle vers un but commun.

Pour les gallophobes transalpins, la France grande et forte est un danger pour l'Italie, ruinée par la faute de ses gouvernants.

Pour eux, comme pour l'Allemagne, nous sommes l'éternel ennemi, le voisin remuant ne rêvant que batailles et conquêtes, avide de ce que possède autrui, jaloux de ses succès, de ses gloires, de ses triomphes. Impossible de s'entendre avec nous, qui ne rêvons que l'amointrissement, sinon la ruine définitive de l'Italie que nous avons cependant créée et soutenue, de l'Italie qui, sans nous, ne serait encore aujourd'hui qu'un pays morcelé entre princes sans prestige, sans grandeur, sans autorité, subissant le joug d'un puissant voisin, supportant sans révolte, sur un territoire intangible, la présence de soldats étrangers.

Ce ne sont pas les Italiens qui ont oublié les services d'autrefois, ce ne sont pas les Italiens qui se laissent dominer par l'envie et la jalousie : ce sont les Français. Qui dit cela ? Le journal de M. Crispi.

« Ces jours derniers, dit la *Riforma*, des journalistes et des députés français ont dit à M. Bonghi que l'Italie devrait renoncer aux alliances actuelles si elle voulait l'amitié intime de la France.

« Nous ferons observer que la Triple-Alliance n'est qu'un prétexte pour couvrir une animosité qui a des origines diverses.

« En outre, que les liens internationaux, inoffensifs comme ils sont et resserrés avec l'intention de favoriser la paix, ne peuvent porter ombrage à personne et n'empêchent pas la plus cordiale amitié avec les autres Etats, nos confrères de la France, si ingénieux et si perspicaces, ne peuvent se dissimuler « qu'il n'y a rien à espérer d'une nation « dont on offense le sentiment et les intérêts. »

« Quand donc avons-nous offensé le sentiment de l'Italie ?

Peut-être en lui reprochant son ingratitude quand elle semble oublier qu'à Solferino, à Magenta et ailleurs, nos soldats ont versé leur sang pour la conquête de son indépendance ?

Peut-être en montrant le peu de dignité dont elle a fait preuve en s'alliant avec ceux qui détiennent encore, AU MÉPRIS DU VŒU DE LEURS POPULATIONS, des provinces que l'Italie considère comme étant la chair de sa chair ?

Peut-être en trouvant mauvais qu'elle s'associe, dans le but de nous combattre, avec ceux que nous considérons à juste titre comme des adversaires irrécyclables, tant qu'ils continueront à garder les provinces qu'ils nous ont arrachées par la force ?

Et les intérêts de l'Italie, est-ce nous qui

les avons méconnus ? N'est-ce pas Crispi qui, fier de se voir devenu l'associé du chancelier de fer, a dédaigné de continuer avec nous des relations commerciales dont la rupture a occasionné la ruine des Italiens ?

Nous avons méconnu les intérêts de l'Italie la *Riforma* nous l'apprend, quand nous nous sommes établis à Tunis. La Tunisie, c'est l'Italie pour Crispi.

« En Italie, on n'a jamais été envieux de l'action coloniale du pays voisin, et même quand il crut pouvoir accomplir des entreprises donnant lieu à des ressentiments légitimes parce qu'elles constituaient une violation des traités et une menace pour la sûreté de nos îles, on s'est montré tolérant au delà de toute mesure. »

Voilà le gros grief que les services précédemment rendus n'ont pu atténuer.

C'est donc folie d'ajouter importance aux manifestations sympathiques à notre égard, qui, de loin en loin partent d'Italie. Tant que nous n'aurons pascédé la Tunisie au roi Humbert, la gallophobie sera toujours en honneur au Quirinal.

Les quelques amis sincères que la France possède encore de l'autre côté des Alpes et à Tunis pourront lui parler de leurs sentiments affectueux, protester de leur amitié, de leur reconnaissance; ils ne parviendront pas à atténuer le ressentiment que l'Italie gouvernementale a conservé contre nous, ressentiment que ne peut qu'aggraver encore le refus, qu'en raison de la politique que nous avons toujours suivie, nous ne pourrions nous empêcher d'opposer à l'occupation par les Italiens de la plus petite parcelle du territoire égyptien.

Humbert et Crispi, Crispi et Humbert sont et seront toujours gallophobes, malgré leurs intermittentes déclarations d'amitié. On ne peut attendre autre chose de gens qui se refusent à voir leurs fautes, à reconnaître leurs erreurs, et trouvent plus simple de rendre, toujours et quand même, la France responsable des difficultés qui surgissent sous leurs pas, des malheurs qui leur arrivent, de la misère qui les étroit.

Demain, comme hier, ils referont les mêmes discours, ils renouvelleront, en paroles, les mêmes amicales manifestations. Des preuves de leur sincérité, ils n'en donneront aucune. Pour eux, c'est la France, toujours la France qui doit commencer.

Malheureusement pour l'Italie, la France est fatiguée de ce rôle de dupe qu'elle a trop souvent joué et dont les Italiens lui montrent le ridicule avec tant d'insistance.

Aux Italiens, comme nos aïeux aux Anglais à Fontenoy, nous disons: Commencez les premiers.

LE FIEF D'UNE COMPAGNIE

II

Nous avons dit qu'au premier rang des hommes néfastes que le gouvernement s'est plu à envoyer à Bizerte, il fallait placer, après le contrôleur Guénard, M. Foulquier, médecin communal.

Entre autres méfaits à la charge de ce disciple d'Esculape, le journal le *Courrier de Bizerte*, sous le titre: « Choses tris-

tes », nous en signale un, la semaine dernière, qui appelle le mépris de tout le monde.

Lisez et savourez ce que dit notre confrère contre M. le médecin Foulquier:

« Les habitants du quartier Bab-Djedid ont été péniblement impressionnés ce matin, vers dix heures, par les pleurs et les lamentations d'une malheureuse femme qui venait de perdre son mari, sans que le médecin, qu'elle était venue demander la veille au soir et le matin à cinq heures ait voulu se déranger.

« Lazharo Dominique, âgé de 29 ans, chauffeur de son état, avait travaillé hier toute la journée.

» Rien ne pouvait donc faire prévoir un accident fatal.

« Il ne nous appartient pas de rechercher quelles considérations peuvent empêcher un médecin de se rendre auprès d'un moribond, pauvre ou riche, mais nous constatons que l'opinion commence à s'émouvoir de certains faits, que nous souhaitons ne pas voir se renouveler. »

Précédemment à ce fait nous avons eu connaissance d'une histoire de ce genre dans laquelle médecin et pharmacien de la municipalité avaient rivalisé, à qui mieux mieux, d'inhumanité à l'égard d'une famille qui passe, à tort ou à raison, pour ne pas être en odeur de sainteté près M. Guénard, contrôleur civil.

MM. Béchu, vice-président de la municipalité, et Micaelli, commissaire de police, pourraient, s'ils le voulaient, donner, sur ce sujet, des détails très édifiants et circonstanciés.

Nous avons toujours considéré les soins à donner à ceux qui souffrent comme un sacerdoce, aussi les faits honteux qui se passent à Bizerte nous révoltent entièrement.

N'a-t-on pas vu dans cette ville un médecin abandonner son poste à l'apparition du choléra et y revenir sans vergogne alors que tout danger avait disparu.

Il nous semble qu'une enquête s'impose et que l'administration supérieure ne devrait pas laisser se perpétuer un semblable état de choses qui permet à certaines individualités d'assouvir leurs rancunes par des moyens que la police tolère et que tous les honnêtes gens réprouvent.

(A suivre.)

Le *Moniteur de l'Algérie* confirme la nomination de M. Bourde comme consul général de France à Serajevo; en Bosnie. Puisse-t-il dire vrai!

A LA COMPAGNIE DU BONE-GUELMA

La Cie du Bone-Guelma n'a certainement pas dû oublier les clameurs qui se sont élevées de toutes parts, l'an dernier, le premier octobre, lors du changement

d'horaire, service d'été en service d'hiver, sur la ligne d'Hammam-el-Lif.

La transition, il faut bien l'avouer, a été un peu trop accentuée du jour au lendemain. En effet, des douze trains par jour en circulation sur la ligne d'Hammam-el-Lif, les habitants de cette localité et ceux de Radès ont vu tomber ce chiffre à six seulement, et par-dessus le marché, à des heures telles que, presque tous ceux qui y étaient en villégiature ont dû immédiatement rentrer à Tunis, malgré la chaleur accablante qu'il faisait encore et qu'il a fait durant le mois d'octobre et leur désir de prolonger leur séjour à la campagne.

Sollicités par un grand nombre de personnes, nous tenons, dès aujourd'hui, à appeler sur ce point l'attention de la Cie du Bone-Guelma, certains qu'elle établira, d'ores et déjà, son horaire de l'automne qui pourrait être combiné de la manière suivante:

Départs de Tunis pour Hammam-el-Lif: 6 h. 30 - 9 h. 15 - 11 h. 15 matin.

2 h. 15 - 4 h. 15 - 6 h. 30 soir.

Départs d'Hammam-el-Lif pour Tunis: 7 h. 15 - 10 h. matin.

1 h. 15 - 3 h. 15 - 5 h. 45 - 9 h. 30 soir.

Cet horaire satisferait tout le monde et permettrait à nombre de personnes en villégiature à Hammam-el-Lif et Radès de prolonger leur séjour dans ces localités et à d'autres d'y rester toute l'année.

Avec le Casino, la Compagnie devrait même laisser subsister l'horaire d'été jusqu'au 15 octobre et ne mettre celui d'automne en vigueur qu'à partir de cette date.

Nous espérons que la Cie du Bone-Guelma voudra bien tenir compte des desiderata du public, que nous nous faisons un devoir de lui exprimer dans les colonnes de la *Petite Tunisie*.

Échos Tunisiens

M. Dobler

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que M. Dobler, l'aimable secrétaire d'ambassade a été choisi par M. Rouvier pour remplacer M. Grimaud comme chef de cabinet.

Le futur Inspecteur de l'Agriculture

Il serait question, paraît-il après la suppression de la direction de l'Agriculture et son remplacement par une Inspection, de confier ce poste à M. Charles, ancien inspecteur de l'Agriculture.

Une question

On nous prie de demander ce que peut bien faire presque journallement l'inspecteur de police Semain à Hammam-el-Lif.

Notre correspondant est bien naïf. M. Semain fait son métier de policier, ni plus ni moins. Que pourrait-il faire autrement ?

La suppression de la Direction des Contrôles étant presque un fait accompli, ce service sera placé sous la direction de M. Beau, sous-chef de cabinet qui aura en même temps celle de la police.

L'« Harmonie »

Nous enregistrons avec plaisir les succès remportés par notre musique municipale l'*Harmonie* au concours de Lyon.

Qu'ils en reçoivent nos compliments les plus sincères.

Un tour de force

Il n'y a pas à dire, nous l'avons vu accomplir par M. Bianchi, l'entrepreneur de travaux publics bien connu à Hammam-el-Lif et Tunis.

Chargé par M. Forti, administrateur délégué de la Banque de Tunisie, de construire en dix jours — on lit bien dix jours — deux maisons d'habitation, comprenant ensemble 20 chambres, M. Bianchi, qui se mettait à l'ouvrage le lundi matin, 5 août, remettait, au jour convenu, c'est-à-dire le 15, les clés au propriétaire de ces deux immeubles.

Pour un tour de force, en voilà un n'est-ce pas ? aussi tenions-nous à le faire connaître au public.

Décidément l'Amérique est surpassée, avec un entrepreneur de la trempe de M. Bianchi qui vous fait sortir des maisons en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Si les travaux de notre Casino municipal pouvaient aller aussi rondement !

La « Chorale »

Nous avons vu avec plaisir que la *Chorale* a suivi le conseil amical que nous lui avons donné de répéter le plus souvent possible puisqu'elle a remporté quatre premiers prix.

Si elle n'eut suivi notre conseil, elle n'aurait certainement pas aujourd'hui à son actif tous ces lauriers.

Djebel Djelloul

La construction de la halte de Djebel Djelloul, sur la ligne d'Hammam-el-Lif est presque terminée.

Cette halte sera probablement ouverte lundi aux voyageurs.

Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Kabyle*, capitaine Azibert, partira directement pour Marseille le samedi 18 août 1894, à six heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

AVIS

Le cabinet de consultations de M. le docteur Kaddour ben Larbey est transféré

(1) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

Sept ans après

Le comte Roger de Trainou, trente-deux ans.

Lillette, vingt-quatre ans.

Fernand des Roches, trente-cinq ans.

Par un joli temps d'automne, fin et comme il faut, vers les dix heures du matin, Roger de Trainou est en voiture. Il regarde distraitement par la portière. Tout à coup, au coin de la rue du Quatre-Septembre et de l'avenue de l'Opéra, il pousse un petit cri: « Lillette ! » Une jeune femme qui s'appretait à traverser lève instinctivement les yeux comme si elle avait deviné plutôt qu'entendu son exclamation, et aussitôt la voilà qui s'arrête et rougit les yeux brillants... Mais le jeune homme s'est élancé au devant d'elle, et, malgré sa pâleur, il a l'air tout heureux.

Lui. — Vous ? Vous ?

Elle. — Oui. Comme voilà longtemps ! Hein

Lui. — Voulez-vous que je vous dépose là où vous alliez ?

Elle. — Volontiers. Je vais chez ma cousine, 6, rue Halévy.

Lui, chagriné. — C'est trop près.

Elle. — Je ne monterai pas tout de suite ; nous causerons un peu dans la voiture.

Lui. — A la bonne heure. (Ils montent, le cocher touche.) Ma petite Lillette !

Elle. — Mais oui, Roger. Combien depuis que nous ne nous sommes vus ?

Lui. — Quatre ans... La dernière fois au Vernissage.

Elle. — Vous avez changé... Quoi ? Je ne sais pas... C'est toujours vous et ce n'est plus vous. Et puis, vous paraissez triste ?

Lui. — C'en est rien. Mais vous, Lillette, re-regardez-moi donc ! Êtes-vous gentille... et fraîche ? Avez-vous une assez belle mine ? A mordre dedans.

Elle. — C'est la campagne, mon ami.

Lui. — Oh, m'a dit. Voilà trois ans que vous habitez Viroflay toute l'année. Mais à ce propos, comment se fait-il... ?

Elle. — Fernand est parti hier pour trois jours à la chasse... en Sologne.

Lui. — Alors, vous êtes veuve ?

Elle. — Oui. Il y a longtemps aussi que vous ne l'avez vu, Fernand, et il s'en plaint.

Lui. — Cinq à six mois en effet. Il se porte bien ?

Elle. — Très bien.

Lui. — Et... ça va, avec lui ?... Pas d'accrocs ?

Elle. — Rien du tout. Un agneau. Dans le début, j'avais des craintes... Il menait une vie

si mouvementée, si en l'air, que je me disais: « Je crois bien que nous deux, mon petit... » Eh bien ! au contraire, nous nous entendons à ravir.

Lui. — Mais les arbres toute l'année... pas trop sévères ?

Elle. — Je m'y suis faite.

Lui. — Enfin, vous êtes heureuse ?

Elle. — Oui.

Lui. — Allons ! Ça me fait plaisir de savoir qu'après moi... Et puis, quoi ? je vous comprends... Fernand est un gentil garçon.

Elle. — Très gentil.

Lui. — Il a tout ce qu'il faut... presque tout ce qu'il faut pour...

Elle. — Nous parlons de vous bien souvent

Lui. — Ah !

Elle. — Qu'est-ce qu'il y a de drôle à ça ?

Lui. — Rien. Mais... sait-il qu'autrefois je..

Elle. — Je lui ai juré que non, et il a une confiance aveugle en moi. Maintenant, c'est possible qu'il s'en doute.

Lui. — A moins d'être bête.

Elle. — Il faut venir nous voir à Viroflay. Fernand vous en a prié vingt fois. Aujourd'hui c'est moi qui le veux.

Lui. — J'aime autant pas. Avoir ma serviette chez vous ? Non.

Elle. — Vous êtes ridicule.

Lui. — Ah ! dame, écoutez-donc ! j'ai beau

n'être plus que votre ami... demandez-moi autre chose que d'être votre témoin.

Elle. — Jaloux alors ?

Lui. — Non, mais je l'ai été.

Elle. — C'est vrai.

Lui. — Je vous ai aimée, Lillette... Comme je vous ai aimée !

Elle. — Moi aussi mon ami.

Lui. — Voilà sept ans.

Elle. — Sept, oui.

Lui. — Notre liaison n'a pourtant duré que trois mois : j'en garderai le souvenir toute ma vie.

Elle. — Je n'ai encore rien oublié.

Lui. — Vous vous souvenez du jour où je vous ai vidé mon petit cœur pour la première fois, derrière le parc Monceau ?... et les jolis cheveux blonds que vous aviez dans ce temps-là !

Elle. — Je les ai toujours.

Lui. — Je n'en sais plus rien. Et nos rendez-vous, le soir, quand je vous attendais en voiture au coin du pont de Solférino ?

Elle. — Je me rappelle.

Lui. — Et cette journée que nous avons passée dans le parc de Saint-Cloud ? Et le soir où....

Elle. — Ne continuez pas. Je me rappelle tout.

Lui, prenant sa main. — C'était, Lillette,

ré depuis le premier juillet 28, avenue de Bab-Djedid.

Consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures.

Une farce

Il est probable que tous les lecteurs de la *Petite Tunisie* connaissent Philibert et son chien..... pardon, Philibert et son maître.

Celui-ci a fort égayé, la semaine dernière, les spectateurs du Casino d'Hammam-el-Lif en occasionnant une *frousse* de tous les diables à cet excellent M. Donchet.

Comme d'habitude, paraît-il, l'heureux possesseur de Philibert avait pincé son petit plumet et quand il l'a attrapé, inutile de dire si sa langue marche bon train.

Elle allait à une vitesse tellement accélérée que les spectateurs en étaient émus.

M. Donchet qui se trouvait par hasard dans la salle du concert, voulut faire arrêter le moulin à paroles.....

Que voulait-il faire là, grand Dieu ! Philibert, non, son maître, prenant mal les observations qu'on lui faisait se mit, à un moment donné, à crier :

« Ah ! vous voulez de l'anarchie !..... — et M. Donchet, pris de peur, de *se trotter* — eh bien ! en voilà de l'anarchie !..... et il sortit de la poche de son pantalon... un mouchoir sale !

Ce que les spectateurs de cette scène tragi-comique en ont ri, impossible de vous le dire.

AU CIRQUE TOURNAIRE

Durant les chaudes soirées que nombre de personnes sont obligées de passer à Tunis, ce n'est point sans inquiétude que les familles obligées au séjour de la ville se demandent comment *tuer* le temps.

— En allant au cirque, parbleu ! leur répondent mentalement de longues et multicolores affiches apposées sur quelques rares piliers de maisons.

Et, en effet, malgré les pertes que lui ont fait subir son dernier voyage à Bône, la troupe du cirque Tourniaire essaie, — et elle y réussira certainement bientôt, — de rattraper l'argent perdu chez notre vorace et ingrate voisine, l'Algérie.

Ce que les artistes se prodiguent là-dedans ! Il faut y aller pour le croire.

Ainsi, samedi dernier, il y avait salle comble.

Encouragés, les artistes directeur en tête, s'étaient prodigués, et, à minuit et demi, c'étaient les spectateurs eux-mêmes qui voulaient quitter le cirque où les attractions les retenaient encore malgré eux.

Nous vous le disons sincèrement : il y a là-dedans une poignée de braves gens qui ne demandent qu'à travailler, à distraire le public, et qui y parviennent.

Désigner nommément les artistes ? il faudrait mettre tous les noms. Autant les mentionner au courant de la plume.

un très bon temps... oui... et quand j'y resonce.....

Elle. — Il est passé.
Lui. — Absolument passé ? (*Fredonnant sur l'air de Marlborough.*) Jamais... ne re... viendra ?...

Elle, *retriant sa main.* — Jamais... Soyez raisonnable, et n'oubliez pas que Fernand est votre ami.

Lui. — Pardon, je perds la tête... Mais j'étais si peu préparé à vous revoir que je suis un peu détraqué.

Elle. — Remettez-vous. Je suis définitivement très attachée à Fernand. Dans les commencements... je vous l'avoue... j'aurais peut-être encore pu le tromper — pas avec vous, un ancien, oh ! non — mais avec un homme qui eut été mon amant pour la première fois. Tandis qu'aujourd'hui j'en ai assez de toutes mes folies... Fernand est sacré... C'est comme s'il était mou mari.

Lui. — S'il vous quitte ?
Elle. — Il ne peut pas, il est trop bien pris. Mais parlons de vous. Car enfin, mon ami, il s'est passé bien du nouveau dans votre vie... j'ai su ça... Vous êtes marié à présent... marié, Roger ! Est-ce possible ?

Lui. — Oui.

(A suivre.)

C'est d'abord la charmante et gracieuse Mlle Lizée, sur sa sphère en caoutchouc, le jeune Ch. Tourniaire, aussi à son aise sur un cheval sans selle, que n'importe qui sur le plancher des vaches ; Mlle Antoinette Tourniaire ; Mme Piatti et la toute mignonne Clara Tourniaire, dans leurs multiples exercices d'équyères ; et les *clowns* ; et les rois ? les maîtres du tapis.

Bref, une autre fois, nous en dirons davantage.

Pour le moment, nous ne saurions nous rendre plus agréables à nos lecteurs qu'en les engageant à se rendre au cirque Tourniaire.

Au Casino d'Hammam-el-Lif

M. Donchet s'apprête, dit-on, à renouveler, pour un mois, l'engagement du ballet Herbin et Aprela.

Il serait à désirer que M. Donchet imposât aux directeurs du ballet l'obligation d'avoir, durant ce mois, à ne plus rejouer les mêmes pantomimes qui commencent à être sues par cœur du public qui fréquente le Casino et d'en jouer une douzaine de nouvelles.

Mesdemoiselles Paula et Deslée ont fort heureusement fini leurs engagements.

Entre nous, le public commençait à en avoir plein le dos, malgré le talent réci de Mlle Paula.

De nouvelles actrices feront leurs débuts ce soir, nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

AVIS

M. E. BELLOT a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que MM. Hanvic, Jeannot et Senès ne font plus partie de son personnel, à dater du 15 courant.

OCCASION

A vendre un costume cérémonie presque neuf : habit doublé soie, gilet et pantalon noirs, taille moyenne. Prix demandé : Trente-cinq francs.

S'adresser au bureau du journal.

Demander le *HIGH-LIFE*, breveté s. g. d. g., en baleines françaises incassables, c'est le corset de l'avenir. Son nouveau genre de fabrication présentant de sérieux avantages le fait adopter par toutes les dames.

Seule maison de vente : Vincenzo Catania, rue Carthagène, 12-14, à Tunis.

ADMINISTRATION DES HABOUS

L'Administration des Habous a l'honneur d'informer le public que les enchères pour la location de ses propriétés rurales, pour les années 1312-1313-1314, portées sur ses affiches ainsi que d'autres de moindre importance non mentionnées, commenceront au Divan du Charà le *lundi 13 août 1894*, à trois heures, et les adjudications définitives auront lieu les lundis et jeudis et seront affichées aux bureaux des Habous et au Divan deux jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous.

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

DIMANCHE, 19 Août 1894

DEUX REPRÉSENTATIONS DE FAMILLE

de 3 à 6 heures

et de 8 1/2 à minuit.

par toute la troupe complètement renouvelée et le **Ballet Herbin et Aprela.**

Restaurant de premier ordre

Déjeuner : 3 fr. — Dîner ; 3 fr.

Les jeudis, samedis et dimanches dernier train à minuit et quart.

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par **M. PAPAYANNI**

Rue de l'Eglise, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE

Wagner et Aichelin

8, RUE DE LA COMMISSION, 8, TUNIS

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité : Pains anglais. — Brioches, croissants. — Petits pains pour thé et café. — Farine en gros et détail.

ON PORTE A DOMICILE

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCESSA DE TUNIS

8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres, encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2 o/o — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 o/o.

MAGASIN GÉNÉRAL

Avenue de France 22, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES & C^{ie}

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles ; leurs prix très modiques les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga ; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.

Notre préoccupation constante étant de faire de chacun de nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chaussures, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinette, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etouffes de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, mousseline, de laine, pongé, foulard, schanting.

Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-tête, etc.

Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie

de l'Orfèvrerie **CHRISTOFLE** de Paris

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. Les 6 flacons 10 francs

Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire

Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

HAMMAM-EL-LIF

A LOUER

PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLES

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hammam-el-Lif.

M. **D. ODDO**, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Compagnie Générale d'assurances

CONTRE LES

Accidents de toute nature

COMPAGNIE ANONYME Fondée en 1876

CAPITAL SOCIAL 3,000,000

LE QUART VÉBÉ

Pour tous renseignements : S'adresser à M. Néron, agent général pour la Tunisie, 35, rue Al-Djazira, Tunis.

On demande des sous-agents dans les principales villes de la Tunisie et des courtiers pour Tunis. Inutile de se présenter sans sérieuses références.

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^{ie}, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

GORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

FIÈVRES

Toutes les fièvres les plus rebelles, paludéennes, périodiques ou continues, intermittentes ou remittentes, sont miraculeusement et sûrement guéries en 3 jours sans crainte de rechute et sans quinine par l'emploi d'un seul flacon de l'**ANTI-FIÈVRES ROBERT** du Dr Delmas, ex-médecin major de 1^{re} classe, officier de la Légion d'honneur. Envoi franco contre mandat-poste de 10 francs adressé à M. ROBERT, rue de Maubeuge, 11, Paris. Vente toutes Pharmacies.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue ; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes ; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an à 2 ans 3 0/0

De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0

De 5 ans et au delà 4 0/0

Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris.

Excellentes références.

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,

{ 12, rue Kachachine.

P. PERRIN

BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

BŒUFS & VEAUX DE FRANCE

A LOUER. Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colannes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raïermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

HORAIRE DÉPARTS

ALLER	TUNIS.....	Départ.	5 10	7 10	11 15	4 15	6 00	7 45
	HAM.-EL-LIF....	Arrivée.	5 40	7 10	11 45	4 45	6 30	8 15
RETOUR	HAM.-EL-LIF....	Départ.	5 50	7 50	1 15	5 00	6 45	10 45
	TUNIS.....	Arrivée.	6 20	8 20	1 45	5 30	7 15	11 15

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00

départ de Ham.-el-Lif : 3 15 et 9 15

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

CROS ET DÉTAIL

DOURA FRÈRES

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.
La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

Chauves ! Bénissez-moi !

GRACE A MA MERVEILLEUSE

Lotion Pilogène de Mesmer

Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux

100,000 fr.

seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de son traitement.
— Arrêt instantané de la chute des cheveux.

100,000 fr.

Repousse certaine, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Siphilis*, l'*Accouchement* et en général les maladies aiguës.

Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impétigo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Pityriasis*, la *Plaque*, la *Pelade*, etc.

Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.

Envoi contre mandat-posté adressé à **A. LAUGIER** chimiste
Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen
Successeur de Mesmer.

PARIS — 6, rue Labie — PARIS

100,000 FRANCS!!!

100,000 FRANCS!!!

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

POUR COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER Frères (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie

A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
(Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier

ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, des puis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGES nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, Avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

VOLETE DIGERIR BENE ??



LIQUEUR

STOMACHIQUE RECONSTITUANTE de Felice BISLERI

MILAN
Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales ceintures médicales la reine des eaux de table.

VOLETE LA SALUTE ??



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker -- TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0.
— Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSSIONS — ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
Env. fr. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

POUR AMÉLIORER
PÂTES, SAUCES, RAGOUTS
LÉGUMES, MOUTON, SORTES DE MIETS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UNESQUELLEAU ÉCONOMIQUE

PRENEZ
DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE: **LIEBIG**
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE

Fourmaintraux-Tourquin
à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monatir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjellie, Bougie, Dellys, Alger.